



académie
Aix-Marseille

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Pôle académique des
bourses

Référence
2011

Dossier suivi par
Christine MERCIER

Téléphone
04 90 27 76 77

Fax
04 90 27 76 84

Mél.
Christine.mercier
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Avignon, le 31 août 2011

L'inspecteur d'académie,
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissements privés

s/c de Messieurs les inspecteurs d'académie
directeurs des services départementaux
de l'éducation nationale

- des Bouches- du- Rhône
- des Hautes- Alpes
- des Alpes- de- Haute- Provence

Objet : Procuration annuelle

Référence : 88-48-b1 du 12/04/1988

Afin de faciliter le paiement des bourses nationales dues aux familles des élèves fréquentant un établissement d'enseignement privé, une procédure de paiement par procuration aux chefs d'établissement a été mise en place, conformément aux instructions de la comptabilité publique .

A la demande de Monsieur le Trésorier Payeur Général , cette procédure consiste à produire d'une part une procuration annuelle établie par les familles bénéficiaires (document fourni avec le dossier de l'élève) et d'autre part une attestation à l'initiative du chef d'établissement (procuration établissement).

Vous trouverez, ci-joint, ce dernier document en double exemplaire que je vous demande de me renvoyer avant le **30 septembre 2011** afin de me permettre de le joindre au mandatement du prochain trimestre .

Vous voudrez bien joindre également à cet envoi un relevé d'identité bancaire du compte sur lequel ces versements devront être effectués .



Bernard LELOUCH



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



PROCURATION ETABLISSEMENT

**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

Je soussigné(e) (1).....

Président(e) de l'association.....

**POLE ACADEMIQUE DES
BOURSES NATIONALES**

Siret

**49 rue Thiers
84077 Avignon**

- ayant accepté en cette qualité de recevoir les procurations jointes (cf. la liste récapitulative des élèves concernés),
- demande que les bourses attribuées aux élèves désignés fassent l'objet d'un versement global au compte de l'établissement.

IBAN	Code Guichet	Code Banque	Numéro de Compte	Clé
------	--------------	-------------	------------------	-----

Référence	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
2011																							

Dossier suivi par
Christine Mercier
Téléphone
04 90 27 76 77
Fax
04 90 27 76 38
Mél.
christine.mercier@ac-aix-marseille.fr

Titulaire du compte

Domiciliation bancaire.....

M'engage :

- à répartir les sommes versées conformément aux listes nominatives trimestrielles établies par le service des bourses de l'Inspection Académique,
- à tenir par élève boursier un compte d'emploi des sommes mandatées,
- à garantir l'Etat contre tout recours mettant en cause la validité de paiements intervenus par mon intermédiaire.

A

, le.....

Le Président(e) (1).....

Signature et cachet de l'établissement

(1) Représentant(e) légal(e) de l'Ogec

